

Selon Roger Gil, neurologue et doyen de la faculté de médecine de Poitiers, la lecture d'*Histoire de la folie à l'âge classique* apporte une vision plus profonde et plus respectueuse du malade

Entretien J.-L. Terradillos et B. Lutanie

«J'ai lu Foucault comme on lit un livre d'anatomie»

En mai 1961, Michel Foucault soutient sa thèse de doctorat de philosophie, qui sera publiée la même année aux éditions Plon sous le titre *Folie et Dérison. Histoire de la folie à l'âge classique*. «L'histoire de la folie serait l'histoire de l'Autre, de ce qui, pour une culture, est à la fois intérieur et étranger, donc à exclure, pour en réduire l'altérité.» C'est ainsi qu'il commentait rétrospectivement dans la préface des *Mots et les Choses*, l'histoire de ce «grand renfermement» : l'internement asilaire.

Roger Gil, neurologue et doyen de la faculté de médecine de Poitiers nous fournit de nombreux éclairages sur l'impact que la lecture de Michel Foucault a eu sur sa propre vision de la médecine et sur la psychiatrie moderne.

L'Actualité. – A quelle période avez-vous commencé à lire Foucault et comment cette lecture s'est-elle imposée à vous ?

Roger Gil. – Même si je n'avais pas rejoint Poitiers en 1966, je crois que j'aurai lu *Histoire de la folie à l'âge classique*. La génération dont je fais partie considérait qu'il était difficile d'échapper à ce livre lorsque l'on s'orientait en neuropsychiatrie. Lire Michel Foucault représentait, à l'époque, pratiquement une obligation culturelle. Comment envisager une formation en neuropsychiatrie sans avoir lu Michel Foucault ? Il était incontournable. *L'Histoire de la folie* s'est imposée au monde psychiatrique.

De quelle façon avez-vous abordé cet ouvrage ?

J'ai lu Foucault comme on lit un livre d'anatomie. La lecture de Michel Foucault n'est pas aisée. Le descriptif et l'interprétatif sont étroitement liés. Certaines assertions de Foucault de-

mandent à être relues, méditées. C'est une pensée qui va du simple au très élaboré, à tel point que j'ai consulté son livre, non pas en suivant un ordre chronologique, mais de chapitre en chapitre : pour varier les angles d'approches et le traitement des difficultés.

En quoi réside, selon vous, l'intérêt de *Histoire de la folie à l'âge classique* ?

Ce livre constitue une vaste description de structures enfermées.

Foucault est parvenu à effectuer une effraction de cet enfermement. Son *Histoire de la folie* constitue à la fois l'analyse d'un enfermement et le processus selon lequel la folie, érigée en maladie, a échappé à cet enfermement.

Le génie de Foucault est de faire accéder le grand public à la description structurale d'un enfermement. Cela montre que l'enfermement n'est toujours qu'apparent. De même que la peau sépare l'anatomie interne d'un individu du monde qui l'entoure, de la même manière, les murs de l'asile n'étaient, en fait, qu'une membrane transparente entre deux mondes. Ce lieu traduisait des échanges dont le plus commun était l'exclusion. Ce livre transcrit parfaitement ce va-et-vient permanent entre l'intérieur et l'extérieur.

Le terme «folie» fait-il encore partie intégrante du lexique psychiatrique ?

Aujourd'hui, le terme «folie» est péjorativement connoté. De nos jours, ce mot est exclu du vocabulaire médical. Pour que celui qu'on nommait «le fou» acquiert, peu à peu, le statut de malade. Le livre de Foucault relate parfaitement le lent processus ayant permis au malade d'acquiescer ce statut. L'asile est passé d'un statut d'enfermement

à un statut de traitement. L'internement a acquis un statut thérapeutique à partir de Pinel.

Foucault décrit, à plusieurs reprises, la façon dont on assimilait, à une certaine époque, la folie à la bestialité. Cette vision dégradante de la personne humaine était manifeste avant que la folie n'émerge comme une maladie.

La folie n'existe plus parce qu'il s'agit d'un terme trop vague et trop général. Nous sommes sortis de cette histoire.

Est-ce à dire que la folie a disparu par simple substitution lexicale ?

Les maladies mentales doivent être classées comme toutes les maladies de l'être humain. Mais la psychiatrie ne se limite pas à une pure démarche descriptive, taxonomique. La maladie mentale doit être envisagée comme toutes les autres maladies. Il convient d'en comprendre les causes et les manifestations et de dégager les conduites à tenir, électives ou spécifiques. Nous observons actuellement un effort des psychiatres pour ériger la maladie mentale en statut échangeable.

Quelles sont, à vos yeux, les contributions que Michel Foucault a apporté à la compréhension de ce que l'on nomme communément la folie ?

Lire Foucault, c'est lire les racines de la pensée psychiatrique moderne. Lire Foucault permet de comprendre la vision moderne du malade mental dans la diversité de ses présentations. Foucault offre un merveilleux moyen d'en saisir les origines. Il m'a donné envie de lire ceux que l'on peut considérer comme les pères de la psychiatrie, comme Pinel et bien d'autres. Un étudiant peut tout à fait réciter l'hystérie sans avoir lu Foucault, mais je crois que sa lecture apporte une vision plus profonde et plus respectueuse du malade. La dignité humaine est moins un état qu'une conquête permanente.

L'incursion d'un philosophe dans le domaine psychiatrique ne suscite-t-elle pas quelque agacement au sein de la communauté médicale ?

Au contraire, je suis intimement persuadé que le regard d'un homme de culture sur la science est nécessaire. C'est chez Emile Zola que l'on peut lire la meilleure description du *delirium tremens*. Rien ne saurait remplacer l'acuité d'un observateur extérieur. L'histoire et la philosophie des sciences sont, à cet égard, d'une très grande importance. Le regard de la société civile sur le monde scientifique est indispensable et procède d'une nécessité éthique. On ne peut pas «scientifiser» en rond. La science est une donnée de la vie sociale et donc des mœurs. A ce titre, *l'Histoire de la folie à l'âge classique* concerne aussi bien les scientifiques que la société en général. ■



Francck Gérard

Les Enfermements

L'enfermement c'est les autres, pourrait-on avancer en détournant la formulation sartrienne de l'enfer terrestre. A ceci près, nous précise Simone Brunet, avocate au barreau de Poitiers, qu'«avec cinquante à cinquante-cinq mille personnes emprisonnées en moyenne par an, nous ne sommes plus en présence d'une frange marginale de la population». Devenue, selon ses propres termes, avocate «par hasard», Simone Brunet s'est penché sur les écrits de Foucault relatifs aux grands enfermements institutionnels (psychiatrique et carcéral) en rapport avec d'autres formes, plus privées, et moins visibles tel que «l'enfermement de la femme au sein de la cellule familiale». Cette vision polymorphe de l'enfermement est indissolublement liée à mai 1968. «Dans ma mémoire, Foucault n'est pas véritablement lié à mon cheminement professionnel. Michel Foucault, c'est d'abord et avant tout les années 68, un rideau qui se déchire.» Engagement féministe, «libération de la parole des prisonniers» initiée par Foucault et d'autres, se recourent dans un même élan subversif : «Ma rencontre avec les écrits de Michel Foucault s'est opérée par capillarité.» Simone Brunet émet quelques réserves sur la portée réelle des travaux de Foucault sur le

milieu pénitentiaire moderne : «Je ne suis pas certaine que l'on ait pris en compte sa pensée dans la construction des nouvelles prisons. En revanche, Foucault n'est certainement pas étranger à l'élaboration des peines dites alternatives ou substitutives.» Lire *Surveiller et Punir* c'est, aussi et surtout, prendre conscience de la distance physique et existentielle qui délimite le dedans du dehors, «compter le nombre de portes qui me sépare de la personne que je vais voir en prison». Il n'est plus ici question du «blanc interstitiel qui sépare les êtres les uns des autres» (*Les Mots et les Choses*) mais bien de murs tangibles qui transforment les cellules en quartiers de haute solitude. Avec Foucault, les murs ont la parole : «Ceux qui violent, on les emprisonne ; ceux qui tuent, également. D'où vient cette étrange pratique et le curieux projet d'enfermer pour redresser, que portent avec eux les codes pénaux de l'époque moderne ? Un vieil héritage des cachots du Moyen Age ? Plutôt une technologie nouvelle : la mise au point du ^{xvi}^e au ^{xix}^e siècle de tout un ensemble de procédures pour quadriller, contrôler, mesurer, dresser les individus, les rendre à la fois dociles et utiles.» B. L.